

La directrice adjointe provisoire de l'IAE Bretagne Sud

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au master ;

Vu le règlement général des études et des examens de l'Université Bretagne Sud validé en CFVU le 16 juin 2022 ;

Arrêté 24 – 26

Article 1^{er} : le jury de la 2^{ème} année de Master « **Comptabilité Contrôle et Audit** » est constitué de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2024/2025 :

Master 2 – Comptabilité Contrôle et Audit		JURY DE MASTER 2 Comptabilité Contrôle et Audit
Jury de Semestre 1	Jury de Semestre 2	
<p>Présidente : Nadine de LA PALLIERE</p> <p><u>Liste des Membres Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></p> <p>Olivier ADOUKONOU Youssef FAHMI Patrick MORISSEAUX Annie OLIVIER Saker SABKA</p>		<p>Présidente : Nadine de LA PALLIERE</p> <p><u>Liste des Membres Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></p> <p>Olivier ADOUKONOU</p> <p>Youssef FAHMI Marie-Laure JARDIN Patrick LE MESTRE Susan METAIS Patrick MORISSEAUX Annie OLIVIER Saker SABKHA</p>
<p><u>Liste des Membres Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></p> <p>Youssef FAHMI Marie-Laure JARDIN Patrick LE MESTRE Susan METAIS Patrick MORISSEAUX Annie OLIVIER</p>		

Article 2 : La fonction de Président, ou de membre de jury ne peut être déléguée. En cas d'empêchement, la directrice prend un nouvel arrêté de nomination de jury. Le Président du jury fixe les dates de séance et convoque les membres du jury. Le jury délibère valablement si la moitié + 1 de ses membres au moins est réunie.

Article 3 : la directrice de l'IAE est chargée de l'exécution du présent arrêté.

À Vannes, 20 novembre 2024



La directrice adjointe de l'IAE
 Catherine GOULLET

* le jury de Master 2 comprend une partie ou la totalité des membres de jury des quatre semestres, et a minima les présidents de jury et les directeurs d'études de parcours et valide le Master.